



RECENSEMENT

de la population 2019



Prise en compte des familles
homoparentales

La feuille de logement papier et les familles homoparentales

Contestation par les associations LGBT et de familles homoparentales du libellé des questions « père-mère » et de la consigne associée

Réponse de l'Insee :

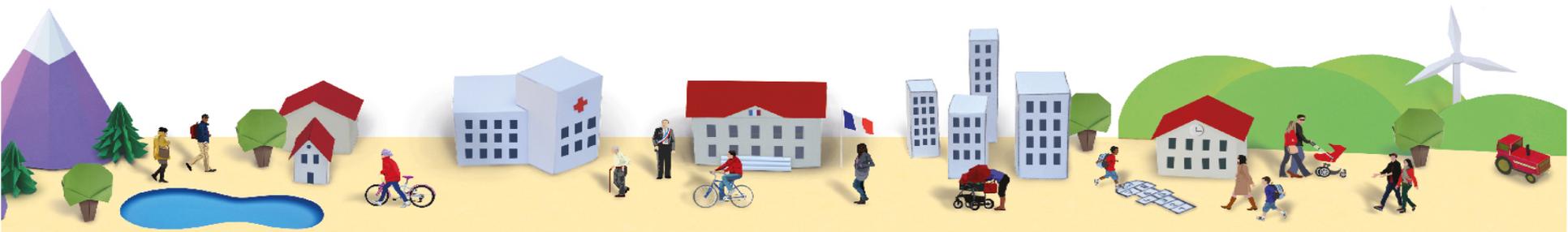
Le questionnaire internet est le questionnaire principal du RP

Il est tout à fait possible de déclarer 2 pères ou 2 mères sur le e-questionnaire

Le questionnaire papier est un questionnaire de recours pour les personnes qui ne peuvent pas répondre par internet

L'Insee a choisi « père-mère » car formule la plus usitée

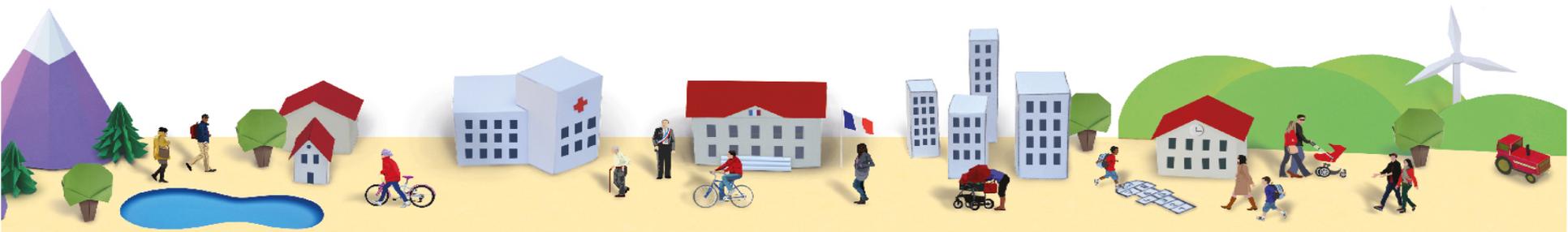
Les termes « parent 1 – parent 2 » pas assez courants et induisent une hiérarchie des parents



Le questionnaire papier actuel

Pour chacune des personnes vivant dans ce logement, renseignez le numéro de la personne ayant l'un des liens de parenté suivants avec elle		
Son conjoint (mariage, pacs, concubinage ou union libre)	Sa mère (biologique ou adoptive)	Son père (biologique ou adoptif)
Le conjoint de la personne 1 est la personne n° <input type="text"/>	La mère de la personne 1 est la personne n° <input type="text"/>	Le père de la personne 1 est la personne n° <input type="text"/>
Le conjoint de la personne 2 est la personne n° <input type="text"/>	La mère de la personne 2 est la personne n° <input type="text"/>	Le père de la personne 2 est la personne n° <input type="text"/>
Le conjoint de la personne 3 est la personne n° <input type="text"/>	La mère de la personne 3 est la personne n° <input type="text"/>	Le père de la personne 3 est la personne n° <input type="text"/>

Pour les couples homoparentaux, un parent se déclare père et l'autre mère, quel que soit leur sexe.



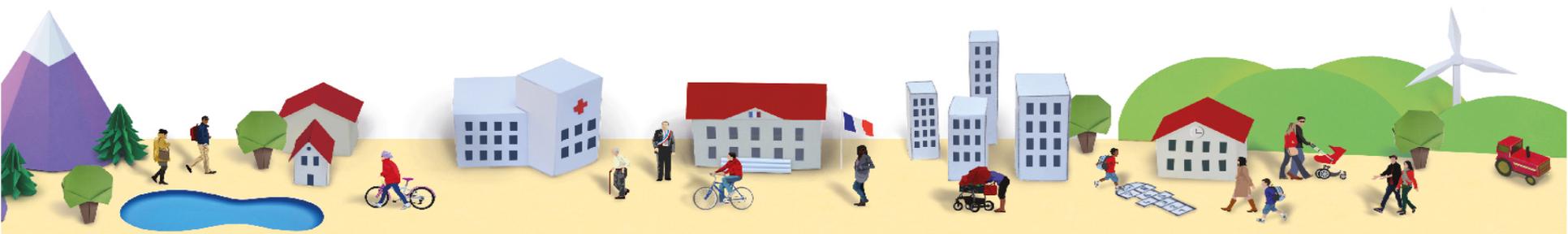
Les pistes à l'étude

Une solution de court terme pour l'enquête de 2020

- aménagement d'une consigne de remplissage
- ne nécessite pas d'être testée

Une solution de moyen terme pour les enquêtes ultérieures ?

- fusion des colonnes « mère » et « père » en une colonne « parents »
- nécessite d'être testée (trop long pour être prêt en 2020)



Piste de court terme / sans risque

Pas de changement de structure

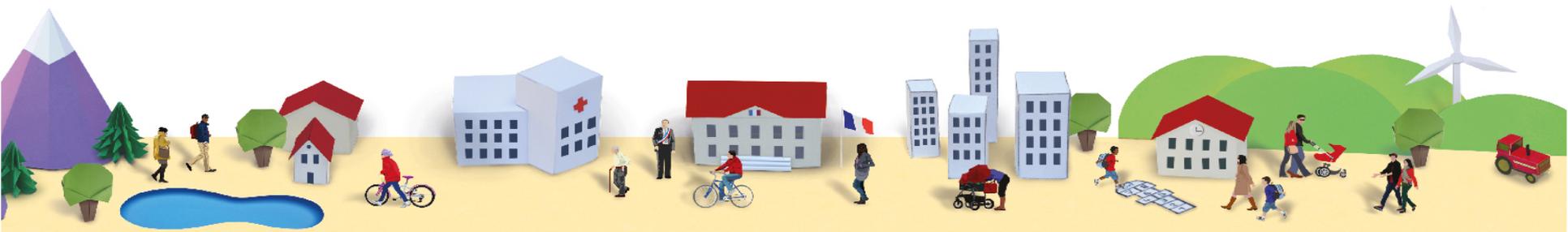
Un astérisque après tous les mots « mère » et « père »

Qui renvoie vers la consigne :

*** ou le parent pour les familles homoparentales.**

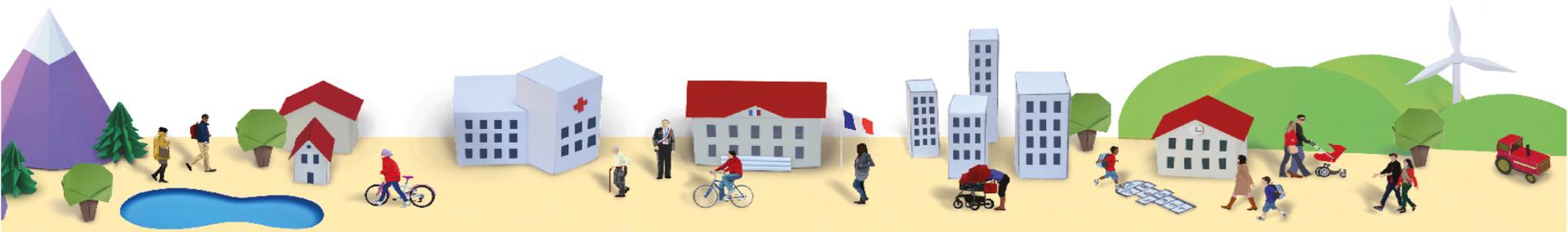
Pour les familles monoparentales, inscrivez un seul numéro de parent.

Pour les familles recomposées, inscrivez les parents biologiques ou adoptifs.



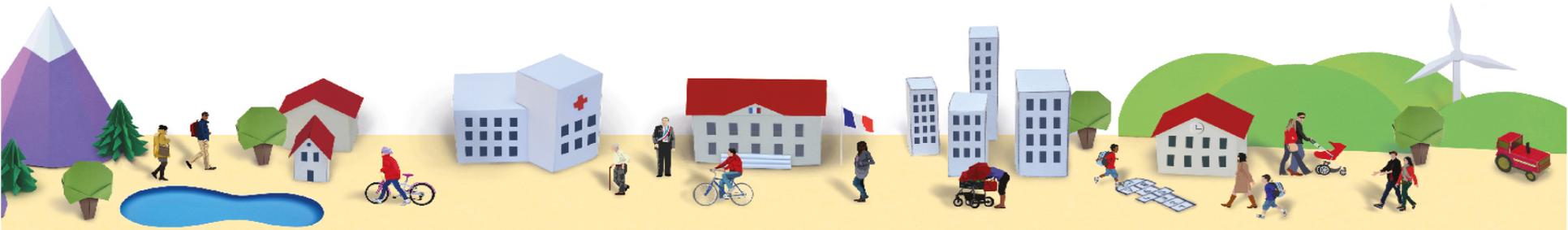
Piste(s) de moyen terme, à tester ?

Son ou ses parents : mères, pères, biologiques ou adoptifs	
Le ou les parents de la personne 1 sont les personnes n° et n°	
Le ou les parents de la personne 2 sont les personnes n° et n°	
Le ou les parents de la personne 3 sont les personnes n° et n°	



Concertation en cours

- Avec le haut conseil à la famille, à l'enfance et à l'âge
- Avec les associations qui ont interpellé l'Insee
- Avec l'INED



Merci de votre attention

